

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIREDATE :

. de la convocation : 11.09.2026

. d'affichage : 11.09.2026

N° de la délibération : 2026-132NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 60

. présents : 49

. votants : 57

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni à l'espace séminaire de la Nouvelle Scène à NESLE, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEMULE, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mme POTURALSKI Patricia, MM. CARON Gilles, BOITEL Francis, Mme FANCHON Catherine, M. BLOIS Frédéric, Mme SLOWINSKI Corinne, M. BECQUERELLE David, MM. GRIMAUX Patrice, CHRETIEN Gabriel, Mme DESSAINT Corinne, MM. IDE Jean-François, DELVILLE Jean-Pierre, JOLY Vincent,

Mme POTURALSKI Patricia avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît,
M. CARON Gilles avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric,
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe,
Mme FANCHON Catherine avait donné pouvoir à Mme DA SILVA Estelle,
M. BLOIS Frédéric avait donné pouvoir à M. DUBREUCQ Benoît,
Mme SLOWINSKI Corinne avait donné pouvoir à M. GOUBRON Julien,
M. BECQUERELLE David avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques,
M. CHRETIEN Gabriel avait donné pouvoir à Mme POLIN Justine,

M. GRIMAUX Patrice était représenté par Mme BELLEGUEULE Francine, suppléante,
M. IDE Jean-François était représenté par M. LEROY Olivier, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme Françoise RAGUENEAU

OBJET :

SUBVENTIONS POUR MANIFESTATIONS CULTURELLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté de Communes soutient les activités culturelles locales dès lors qu'elles promeuvent les traditions locales et présentent une dimension excédant les frontières communales et le territoire de l'Est de la Somme,

Vu la demande formulée par l'association des Amis du château pour le spectacle « Faut qu'ça chauffe ! », prévu les 18 et 19 septembre 2026,

Vu la demande formulée par l'association Nesle district Pipe Band pour le concert des 20 ans, prévu les 18,19 et 20 septembre 2026,

Vu la demande formulée par l'association des Yokis pour le week-end du jeu, prévu les 10 et 11 octobre 2026,

Vu l'avis favorable de la commission compétente, en date du 09 septembre 2026,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré par 53 voix pour, 3 abstentions (MM. ZIENTEK Sébastien, CARPENTIER Olivier, BELLARD Joël), 1 n'a pas pris part au vote (Mme GENSE Caroline),

. **APPROUVE** l'octroi des subventions suivantes :

. 3000€ au bénéfice de l'association des Amis du château pour le spectacle « Faut qu'ça chauffe ! », prévu les 18 et 19 septembre 2026,

. 1500€ au bénéfice de l'association Nesle district Pipe Band pour le concert des 20 ans, prévu les 18,19 et 20 septembre 2026,

. 1000€ au bénéfice de l'association des Yokis pour le week-end du jeu, prévu les 10 et 11 octobre 2026,

. **APPROUVE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,